

## Compte rendu du conseil municipal du Lundi 1<sup>er</sup> mars 2021

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 à 18h30 en réunion publique. 15 élus étaient présents. Intervention de M. Christian TIEULIÉ, Vice-Président du Conseil Départemental, pour présenter l'esquisse du pont de Port d'Agrès. Les sujets traités étaient les suivants :

### - LOGO DE LA COMMUNE :

- Validation du logo communal : Après qu'une consultation a été lancée par la commission animation-communication pour la réalisation d'un logo communal, et après que celle-ci a étudié les propositions présentées par les candidats, les élus ont approuvé à l'unanimité le choix de la commission. Le logo sera déployé sur l'ensemble des supports de communication de la commune.

### - TRAVAUX D'INVESTISSEMENT :

#### ➤ Travaux d'aménagement route de La Prade – Modification du plan de financement :

- Le conseil municipal valide le plan de financement présenté lors de la séance, et qui vient remplacer celui approuvé pendant le conseil précédent. Le plan de financement modificatif sera transmis aux financeurs concernés par les demandes de subventions.

#### ➤ Travaux de revitalisation du Centre Bourg – Aménagement du Bout du Lieu :

- Claude Dalmon présente aux élus l'avant projet modifié par l'architecte. Après avoir entendu l'exposé, les élus valident le projet, le plan de financement et autorise le maire à lancer la consultation et à soumettre le dossier de demande de subventions aux financeurs.

### - FINANCES :

#### ➤ Approbation des comptes de gestion 2020 :

- Tous les documents concernant les écritures de l'année 2020 ont été communiqués aux membres du conseil municipal avant la réunion. Véronique Puech, adjointe aux finances, présente la synthèse des comptes de gestion 2020 fourni par la Trésorerie. La correspondance entre les résultats 2020 des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs ayant été vérifiée et certifiée conforme par le receveur et l'ordonnateur, les comptes de gestion 2020 sont approuvés à l'unanimité.

#### ➤ Approbation des comptes administratif 2020 :

- Véronique Puech, adjointe aux finances, présente les différents comptes administratifs pour l'année 2020.

Les comptes administratif 2020 font apparaître les soldes suivant :

#### **Budget Principal :**

Section Investissement : - 203 542€07

Section Fonctionnement : + 520 675€67

Avec les restes à réaliser en investissement, le besoin de financement s'élève à 360 170€07.

Le résultat de clôture s'élève à 160 505€60.

#### **Budget Camping :**

Section Investissement : - 5 608€98

Section d'Exploitation : + 21 354€70

Le résultat de clôture s'élève à 15 745€72.

#### **Budget Lot La Garrigal :**

Section Investissement :

Section Fonctionnement : - 1 716€00

Le résultat de clôture s'élève à - 1 716€00.

#### **Budget Lot St Vincent :**

Section Investissement :

Section Fonctionnement : + 1 849€59

Le résultat de clôture s'élève à 1 849€59.

#### **Budget Photovoltaïque :**

Section Investissement : 141 678€86

Section Fonctionnement :

Avec les restes à réaliser en investissement, l'excédent de financement s'élève à 21 678€86.

Le résultat de clôture s'élève à 21 678€86.

Monsieur le maire ayant quitté la salle au moment du vote conformément au CGCT, les comptes administratifs 2020, sont approuvés à l'unanimité.

#### ➤ Affectations des résultats 2020 :

- Suite à la présentation des CA 2020, Monsieur le Maire propose que les résultats de fonctionnement 2020 soient affectés de la manière suivante :

**Budget principal** : affecte à l'investissement la somme de 520 675€67 pour permettre de couvrir le besoin de financement de 360 170€07 et pour réinvestir la somme de 160 505€60.

**Budget Camping** : Affecte la somme de 5 608€98 pour couvrir le besoin de financement.

**Budget Lot La Garrigal** : Affecte le déficit de 1 716€ en fonctionnement.

**Budget Lot St Vincent** : Affecte l'excédent de 1 849€59 en fonctionnement.

**Budget Photovoltaïque** : Affecte l'excédent de 141 678€86 en investissement.

**Questions diverses :**

- Olivier Lantuejoul informe les élus que la commune a adressé un courrier aux associations pour les informer de la nécessité pour elles d'envoyer à la mairie les documents nécessaires à l'examen des subventions aux associations.
- Olivier Lantuejoul informe les élus qu'un hommage sera rendu à Agnès Joffre le jour de son départ le samedi 27 mars 2021 et ainsi la remercier pour ces 20 années de bons et loyaux services rendus à la commune.
- M. le Maire informe l'assemblée que le mardi 2 mars 2020 aura lieu un conseil du comité des sages et que le samedi 6 mars 2021, le conseil municipal des jeunes se réunira pour élire son Maire et ses adjoints.

Fin de la réunion : 20h30

Fait à Flagnac le 03/03/2021

Le maire  
P Tieulié